

Brunet, Manon, et Serge Gagnon, dir. 1993. *Discours et pratiques de l'intime*. Québec Institut québécois de recherche sur la culture, 256p.

Renée B.-Dandurand

Numéro 39, printemps 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017681ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017681ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

B.-Dandurand, R. (1998). Compte rendu de [Brunet, Manon, et Serge Gagnon, dir. 1993. *Discours et pratiques de l'intime*. Québec Institut québécois de recherche sur la culture, 256p.] *Lien social et Politiques*, (39), 159-160.
<https://doi.org/10.7202/017681ar>

culatation des choses dans la parenté, encore plus qu'on ne le pensait (p. 192). Le don est un principe structurant les échanges dans la parenté. Le principe marchand y est rare et il doit être justifié car il est jugé anormal pour les membres familiaux. Le don est le principe organisateur d'un système dominé par la transmission.

Outre le très grand intérêt d'une recherche novatrice sur le thème du don, fondée sur une enquête originale, l'ouvrage offre une excellente synthèse des débats corrélatifs au don : échange, réciprocité, dette mutuelle, norme de justice, fondée sur une bibliographie internationale, et notamment américaine, étendue.

Frédéric Lesemann
INRS-Culture et société

• **BRUNET, Manon, et Serge GAGNON, dir. 1993. *Discours et pratiques de l'intime*. Québec Institut québécois de recherche sur la culture, 256 p.**

Actes d'un colloque tenu en 1992 à l'Université du Québec à Trois-Rivières, cet ouvrage réunit les contributions de 13 auteurs appartenant à plusieurs disciplines des sciences humaines : histoire, philosophie, études littéraires, sociologie et anthropologie. Il explore « l'historicité de l'expérience intime, du XVII^e siècle à nos jours, [à travers] la correspondance, le journal intime, l'autobiographie, le récit de vie, la confession catholique et médiatique [qui] servent de matériaux aux regards socio-anthropologiques et littéraires ». L'espace sémantique de l'intime est défini dans « un territoire flou », entre la vie privée et le « je », ou encore dans « la distance entre le privé et le public » ; mais, plusieurs auteurs le précisent, la notion d'intimité renvoie toujours à des réalités variables dans le temps et l'espace.

Une première section porte sur les « pratiques de l'intime ». Dans « Façonner et surveiller l'intime : lire en Nouvelle-France au XVII^e siècle », François Melançon définit la lecture comme une « composante importante de l'intimité individuelle [...] qui] permet dans le refuge du silence un affranchissement du contrôle de la communauté, un retour sur soi, à ses pensées et à ses émotions » (17). René Hardy présente, dans « Le charivari : divulguer et sanctionner la vie

privée », les résultats d'une recherche qui a permis de retracer plus d'une centaine de charivaris survenus entre 1800 et 1934 sur le territoire québécois et axés principalement sur la régulation des unions matrimoniales et des mœurs sexuelles. Dans un article intitulé « Confession, courrier du cœur et révolution sexuelle », l'historien Serge Gagnon évoque la dérive de la confession catholique aux XIX^e et XX^e siècles, puis l'émergence des courriers du cœur, dont la vogue s'intensifie avec la révolution sexuelle des années 1960. L'article de l'anthropologue Bernard Arcand sur la pornographie moderne, « S'exciter pour l'intime », « propose de considérer combien la découverte de l'intimité et surtout l'intrusion de cette intimité, offre une importante source de plaisir » (95).

Les discours de l'intime occupent la plus large proportion de l'ouvrage. Quatre articles s'intéressent d'abord à la correspondance. Dans « Marie de l'Incarnation intimée et intime à travers sa Correspondance et ses Écrits spirituels », Chantal Théry évoque cette religieuse ursuline mystique, née à Tours à la fin du XVI^e siècle et qui a vécu au Canada la plus grande partie de sa vie. Devant l'effacement de soi qu'expriment ses écrits, Théry considère que « l'excès d'humilité était pour les femmes le seul levier autorisé de l'affirmation de soi » (107). Francis Parmentier aborde certains aspects de la vie d'un homme de lettres canadien dans « Arthur Buies, 1840-1901 : Correspondance et biographie » et signale l'intérêt de l'étude approfondie de la correspondance pour une meilleure interprétation des écrits d'un auteur. Spécialiste de l'œuvre d'Henri-Raymond Casgrain, prêtre et historien, Manon Brunet s'interroge sur « L'intimité de la lettre au XIX^e siècle : de la lettre cachetée à la lettre ouverte ». Elle met notamment en évidence le caractère relatif que prend l'intimité d'une correspondance qui, d'une part, est marquée par la médiation de secrétaires (mère, sœurs ou nièces de l'auteur ou religieuses) et qui, d'autre part, sera rendue publique dans le cas de son échange épistolaire avec le poète Arthur Crémazie. Cette tendance nouvelle à élargir le cercle de ceux qui accèdent à l'intime, Roch Hurtubise la perçoit dans son étude d'un corpus de lettres d'amour (1860-1988) : « Les amoureux et l'intime : à propos du discours et du silence amoureux ». À travers

les trois étapes qui marquent l'évolution du discours amoureux dans ce corpus, Hurtubise retrace les manifestations multiples et changeantes de la notion de l'intime qui se présente sous les traits de l'inépuisable, de l'ineffable, de l'implicite et de l'inavouable.

Quand ils accèdent à la modernité, les discours de l'intime adoptent de plus en plus les formes du journal personnel, de l'autobiographie et du récit de vie : c'est l'objet de la troisième section de cet ouvrage. Dans « Stratégies énonciatives dans le journal intime féminin du XIX^e siècle », Daphni Beaudoin fait l'étude de quatre journaux de femmes répertoriés dans la littérature personnelle du XIX^e siècle (contre une soixantaine de journaux écrits par des hommes) afin de « relever le degré d'intimité de chaque discours diaristique en décelant les marques du sujet parlant dans l'énoncé » (168). Dans une analyse de littérature comparée qui va de l'Europe et de l'Amérique du Nord des trois derniers siècles à l'Afrique contemporaine, « Journal intime et autobiographie : sociogénèse et pratique littéraire », Hans Jürgen Lüsebrink cerne « l'éclosion de l'intimité publique » dans l'émergence de genres littéraires tels que le journal intime et l'autobiographie. L'analyse du journal intime d'Alfred, collégien de 20 ans en 1914 et dont le directeur spirituel était le prêtre et historien Lionel Groulx, permet à Stéphane Stapinsky d'observer comment, dans un environnement à « contrôle normatif fort », le journal intime a permis à son auteur de saisir « une image de lui-même » qui l'incite à orienter sa vie selon son choix. Dans « Le récit de vie et ses usages : les femmes et l'intime », Denise Lemieux rappelle que c'est « en raison de leur rapport privilégié à l'espace du privé et au temps du quotidien, plutôt que par l'exploration d'une individualité dont elles auraient revendiqué la priorité, que les femmes du XIX^e siècle [...] se sont associées à la littérature personnelle » (219). Elle ajoute qu'« il faudra attendre les années 1960 et même 1970 pour voir surgir en assez grand nombre des vies de femmes racontées à la première personne ou racontées dans le cadre d'enquêtes scientifiques » (220). Avec un texte intitulé « Pour une sociologie de la connaissance de la vie : de l'usage des histoires de vie », le sociologue Gilles Houde conclut cette section en rappelant à quel

point les discours de l'intime ont des propriétés « heuristiques pour analyser précisément l'émergence de l'individu comme sujet » (229).

Précédé d'une présentation de Manon Brunet et d'une conclusion de Serge Gagnon, cet ouvrage (dont la présentation graphique est remarquable) s'inscrit dans l'un des questionnements majeurs de l'identité moderne. Il apporte un éclairage original et tout à fait pertinent à la place nouvelle que prend la valorisation du subjectif et de l'intime dans les sciences humaines contemporaines.

Renée B.-Dandurand
INRS-Culture et société

• **GIROUX, Guy, dir. 1997. *La Pratique sociale de l'éthique*. Montréal, Bellarmin.**

D'emblée, cet ouvrage qui rassemble les contributions de huit spécialistes de l'éthique, québécois pour la plupart, est placé sous les auspices d'un questionnement qui semble en effet constituer le fil conducteur des chapitres : la popularité actuelle de l'éthique est-elle porteuse de perspectives de changement ou au contraire de statu quo social, d'un courant de responsabilisation de la société civile par elle-même ou d'une volonté de contrôle social accru, d'un désir d'échapper à l'emprise des appareils bureaucratiques ou d'une limitation de la marge d'action des citoyens ?

Deux contributions initiales donnent le ton : « La demande sociale d'éthique : autorégulation ou hétérorégulation » (Guy Giroux) et « L'éthique comme suppléance politique : une approche postmoderniste » (Yves Boisvert). Pour Giroux, « tandis que l'éthique est une forme d'autorégulation de la conduite humaine, par le fait qu'elle est librement consentie par les individus et leurs unités d'appartenance communautaires ou organisationnelles, le droit renvoie à des mécanismes d'hétérorégulation des premiers par la société elle-même, par le biais du contrôle qui est exercé par l'État » (p. 29). Mouvement de régulation de la base vers le sommet dans un cas, du sommet vers la base dans l'autre, cette émergence de la demande d'éthique doit être comprise en référence au déclin de l'État-providence et à la montée du néo-libéralisme qui sont corrélatifs à « un discours de responsabilisation de la

société civile, afin que les individus, les groupes et les organisations qui profitaient du support de l'État apprennent à s'en passer de plus en plus », mais aussi à la « crise du droit », à une « incapacité des mécanismes juridiques à réguler tous les domaines de la société » (p. 39), l'éthique devant équilibrer ou compléter la régulation que le droit ne parviendrait plus à établir par lui seul.

Boisvert pour sa part analyse la signification sociétale de la demande d'éthique contemporaine. Avec Lipovetsky, il voit dans le retour de l'éthique une nouvelle chance pour redynamiser nos démocraties, « une prise de conscience accrue de notre responsabilité envers l'avenir » (p. 50). Discours sur l'éthique et discours sur la remise en question de l'État-providence doivent être mis en parallèle car tous deux s'inscrivent « dans le mouvement de transformation postmoderne qui provoque une importante mutation de l'imaginaire politique [...] marqué par une volonté de redéfinition des rapports de pouvoir au profit des individus et de la société civile et au détriment de l'État » (*ibid.*). L'éthique devient ainsi, dans un contexte où l'État n'est efficace que dans une perspective universaliste et où la dynamique des particularismes exige la mise en place d'un nouveau mécanisme de régulation, une règle sociale non étatique jouant un véritable rôle politique, sans pour autant sombrer dans la fragmentation extrême appréhendée par Charles Taylor (p. 61-62). Cette demande aboutit à une redéfinition de l'État qui implique une forte dé-hiérarchisation de ce dernier, mais nullement sa disparition. Elle entre en concurrence directe avec le monopole du discours néo-libéral.

L'ouvrage comprend un texte de J. L. Genard, pour qui le retour de l'éthique fonde un « lien intermédiaire entre le pôle individualiste de la vie bonne et le pôle universaliste de la société juste : celui de l'être-ensemble » (p. 96). Suivent des textes consacrés à la régulation des sans-emploi (G. Boismenu et P. Dufour), à la revendication d'éthique en contexte clinique (M. I. Forest), à la régulation dans le réseau de la santé et des services sociaux (Y. Demers) et à l'éthique chez les dirigeants des grandes villes du Québec (A. B. Baccigalupo). Plusieurs de ces auteurs décrivent des situations où semblent prévaloir des mécanismes d'hétérorégulation plutôt

que d'autorégulation lorsqu'on évoque des pratiques sociales concrètes de l'éthique.

Ce livre constitue une introduction intéressante au débat montant sur le rôle de l'éthique dans son rapport à l'évolution de la réflexion sur le rôle contemporain de l'État-providence et du droit.

Frédéric Lesemann
INRS-Culture et société